

Le marché du travail au Canada à la fin de 1957

Pierre Harvey

Volume 33, numéro 4, janvier–mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001287ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001287ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, P. (1958). Le marché du travail au Canada à la fin de 1957. *L'Actualité économique*, 33(4), 662–672. <https://doi.org/10.7202/1001287ar>

Il resterait sans doute alors le problème de l'instabilité des prix agricoles due aux facteurs mentionnés plus haut. C'est justement ce problème qui devrait faire l'objet propre d'une législation de soutien, et non pas l'autre objectif souvent mentionné de provoquer une élévation générale des revenus des agriculteurs, en d'autres termes leur donner la part du revenu national à laquelle ils estiment avoir droit. Cet objectif tout à fait légitime se concilie mal avec une politique de soutien, qui ne devrait poursuivre que la régularisation des conditions du marché. En ce sens, la loi fédérale constitue à mon sens un progrès.

Pour résoudre les problèmes de structure, celui de l'encombrement de la profession par exemple, qui explique à la fois la surproduction chronique¹ et la tendance à long terme à la baisse des revenus, d'autres politiques sont nécessaires, en particulier une réorganisation complète de l'économie agricole, par l'abandon pur et simple des innombrables terres impropres à la culture, la réadaptation consécutive des fermiers à d'autres emplois, une rationalisation plus poussée des méthodes de production, la concentration de certains établissements agricoles et une prévision mieux organisée des besoins réels de consommation.

Ce n'est en définitive que dans cette direction qu'on trouvera une solution satisfaisante aux problèmes économiques fondamentaux des agriculteurs.

Roland PARENTEAU

Le marché du travail au Canada à la fin de 1957 L'état réel de la conjoncture s'évalue en bonne logique par plusieurs indices et non pas seulement par celui de l'emploi. Mais il n'en reste pas moins que le marché du travail fournit un indice privilégié, à l'heure actuelle, et à plusieurs points de vue: les nécessités de la stratégie électorale, la concurrence entre les deux grands systèmes qui se disputent l'attention du monde et le fait que les quatre cinquièmes de la population tirent leurs revenus du travail salarié, contribuent à pousser au premier plan les fluctuations de l'embauche. Or justement au

1. Surproduction masquée par le fait que les guerres créent une demande temporaire et artificielle de produits agricoles dont les agriculteurs subissent les effets heureux au cours des premières années d'après-guerre.

cours de l'automne, l'évidence d'un début de récession est apparue en pleine période pré-électorale, au moment même où le monde occidental se trouvait fortement secoué par le contraste violent entre les succès techniques de l'URSS et les échecs répétés des États-Unis sur le même plan. Les discussions publiques et privées sur le problème de l'emploi se sont rapidement transformées alors en défis politiques ou même en procès du système économique lui-même. Par ailleurs, l'économie opérant pour satisfaire les besoins de la population, et le niveau de satisfaction individuelle étant fonction du revenu, on doit admettre qu'aussi longtemps que la grande majorité des citoyens doivent compter, pour pouvoir consommer, sur un revenu gagné, il est logique d'attacher une importance extrême à l'état du marché du travail.

Avec les mois d'automne, les déclarations se sont multipliées et on a mis de l'avant quantité de propositions contradictoires concernant les problèmes de l'emploi: les grands journaux d'affaires ont été lents à accepter l'éventualité d'une récession et ont fait continuellement preuve d'un optimisme de commande; certains dirigeants ouvriers ont par ailleurs évoqué les vieux fantômes de la crise de 1929; le ministre fédéral du Travail a laissé voir son inquiétude dès le début de l'automne. On comprend que les journaux d'affaires aient tendance à nier le fait de la récession: le slogan de la foi en la prospérité qui crée la prospérité conserve pour eux sa valeur incantatoire aussi longtemps que la récession ne s'est pas transformée en dépression de première grandeur, ce dont nous ne semblons pas menacés, pour le moment du moins. On comprend aussi qu'à chaque fléchissement conjoncturel, les chefs syndicaux aient tendance à ressusciter les souvenirs de la Grande Dépression: ces souvenirs restent encore assez cuisants dans le monde ouvrier pour que le moindre indice d'un éventuel retour des mêmes circonstances déclenche tout un concert de protestations violentes. L'optimisme de commande du monde des affaires est alors souvent interprété d'ailleurs comme une volonté de laisser la situation se détériorer encore plus, afin de reconstituer cette «armée de réserve de chômeurs» qui est supposée constituer pour tout capitaliste un idéal à atteindre au plus tôt. Inutile d'ajouter que ces craintes ouvrières, pour réelles qu'elles soient, sont loin d'être totalement fondées, à l'heure actuelle: les entre-

preneurs, du moins ceux qui comptent pour quelque chose, ont si bien compris le « principe de la demande effective » que le *Financial Post* lui-même invoquait récemment comme l'une des plus sûres garanties contre une crise économique sérieuse, l'intransigeance des unions ouvrières, toujours portées à exiger de plus en plus d'avantages pour leurs membres quel que soit l'état du marché; les vieux péchés capitaux élevés à la dignité de vertus cardinales! Mais où en sommes-nous vraiment dans le domaine de l'emploi, au début de l'hiver 1957-1958?

Il semble bien d'abord que nous venons de passer les mois d'automne les plus défavorables que nous ayons connus depuis la fin de la guerre. Prenons par exemple le mois de novembre. D'après les estimés de l'Office fédéral de la Statistique, à peu près 4.9 p.c. de la main-d'œuvre active était en chômage en novembre 1957, ce qui se compare comme suit aux mêmes mois des années antérieures:

1945.....	3.8	1951.....	1.9
1946.....	2.3	1952.....	2.1
1947.....	1.7	1953.....	2.8
1948.....	2.1	1954.....	4.0
1949.....	(2.8) ¹	1955.....	2.9
1950.....	2.2	1956.....	2.3

On constate que même le mois de novembre 1954, reconnu pourtant comme ayant été très défavorable, était marqué par un niveau de chômage de 20 p.c. inférieur au niveau de novembre 1957.

Il ne s'agit là cependant que du chômage total, le chômeur étant défini dans l'enquête de l'O.F.S. comme suit: toute personne qui, au cours de la semaine du relevé, était en quête d'emploi et n'avait pas travaillé du tout. Il est bien évident qu'au cours d'une période de ralentissement quelconque, une personne peut avoir été congédiée au cours de la semaine, ou n'avoir travaillé qu'une partie de la semaine, ou n'avoir pu travailler du tout sans avoir été congédiée. Ces personnes sont ou en chômage total (personne congédiée au cours de la semaine) ou en chômage partiel (travail à temps réduit) ou en chômage temporaire (ne travaillant pas pour une semaine ou plus, sans avoir été congédiée). Il n'est pas facile, cependant, de se faire une idée exacte du chômage partiel. On peut quand même en arriver à une certaine approximation en

1. Relevé effectué en date du 29 octobre.

COMMENTAIRES

procédant de la façon suivante: additionner les catégories ci-dessous qui nous sont données dans le relevé de la main-d'œuvre et considérer le total comme représentant l'ensemble du chômage partiel pour la semaine au cours de laquelle on a effectué le relevé de l'état du marché du travail:

- a) Personnes en congédiement une partie de la semaine,
- b) Personnes travaillant à temps réduit,
- c) Personnes ayant perdu leur emploi au cours de la semaine,
- d) Personnes ayant un emploi mais en congédiement pendant toute la semaine de l'enquête.

Pour les années 1952 à 1957, qui sont les seules pour lesquelles les renseignements en question soient disponibles, on obtient les résultats suivants, en reportant au total de la main-d'œuvre la somme des individus compris dans les catégories a, b, c, et d ci-dessus;

1952..... 1.0	1955..... 0.8
1953..... 1.7	1956..... 0.8
1954..... 1.0	1957..... 1.4

Là encore, l'automne 1957 paraît assez peu favorable par rapport du moins aux cinq années qui l'ont précédé. Et en ajoutant au taux de chômage total, le taux de chômage partiel ainsi défini, on obtient les résultats suivants qui nous indiquent la part de la main-d'œuvre touchée, dans une mesure variable, par le ralentissement des affaires:

1952..... 3.1	1955..... 3.7
1953..... 4.5	1956..... 3.1
1954..... 5.0	1957..... 6.3

Le mois de novembre 1957 s'oppose alors violemment au même mois de l'année précédente avec un taux de chômage total ou partiel deux fois plus élevé qu'alors. Seule l'année 1954 donne lieu à un taux comparable au taux actuel, mais à un niveau sensiblement plus faible encore. Or, on sait que l'hiver 1954-55 devait donner lieu à la première récession sérieuse de l'après-guerre. Tâchons alors de voir de façon plus précise comment se compare l'automne 1957 à l'automne 1954 en prenant toujours comme indice les données du mois de novembre.

On constate en procédant à une telle comparaison que la période moyenne de chômage semble actuellement sensiblement plus courte qu'elle ne l'était en novembre 1954: c'est en tout cas

ce qu'indique la répartition des chômeurs selon le nombre de mois au cours desquels ils se sont trouvés sans emploi. Pour les mois de novembre 1954 et 1957, la comparaison donne les résultats suivants:

Tableau I
Durée de la période de chômage

	Moins de 1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois
Novembre 1954.....	34.9	38.6	26.2
Novembre 1957.....	43.5	38.6	17.9

Les chômeurs récents se trouvent donc relativement plus nombreux qu'ils ne l'étaient en 1954; ce qui peut s'interpréter de plusieurs façons. On peut d'abord supposer qu'en 1954, la récession s'est tout simplement étalée sur un nombre de mois plus considérable et qu'en ce qui concerne le marché du travail, du moins, elle a «mûri» lentement alors que le déclin de cet automne a été lui, plus brusque, sans devoir être plus profond qu'il y a trois ans. Dans cette hypothèse la différence des périodes de chômage n'aurait que peu d'importance.

On pourrait cependant adopter une autre explication; la récession actuelle nous aurait portés, après quelques semaines à peine, au niveau de chômage de 1954 mais n'en serait qu'à ses débuts, ce qui expliquerait le nombre relativement élevé de chômeurs récents. Cette dernière hypothèse semble confirmée par les faits suivants: en octobre 1957, les «chômeurs récents» étaient déjà relativement plus nombreux qu'en octobre 1954; mais en 1954, d'octobre à novembre, l'importance relative de cette catégorie de chômeurs avait diminué alors qu'en 1957, elle continuait de croître. On peut constater tout ceci en comparant ci-dessous les mois d'octobre aux mois de novembre pour les années en question, les données du mois d'octobre étant mises ici entre parenthèses:

Tableau II
Durée de la période de chômage

	Moins de 1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
		(en p.c.)		
1954.....	(36.7) 34.9	(33.3) 38.6	(30.0) 26.2	(100.0) 100.0
1957.....	(41.8) 43.5	(20.2) 38.6	(38.0) 17.9	(100.0) 100.0

COMMENTAIRES

À moins de supposer que les personnes en chômage depuis 3 mois ou plus sont à l'heure actuelle réembauchées, ce qui paraît peu probable, il semble donc que d'octobre à novembre le taux de fléchissement de la demande de travail a continué d'augmenter alors qu'à la même époque en 1954, il était déjà à la baisse. Si à l'examen des autres indices de la conjoncture canadienne on devait être amené à adopter la seconde série d'hypothèses, il faudrait s'attendre à ce que le marché du travail se trouve, au cours des mois de février et mars surtout, dans une situation dont on a perdu le souvenir depuis le début de la dernière guerre.

Il serait naturellement intéressant de savoir quelles sont les catégories de la population les plus durement touchées par le

Tableau III
Répartition des chômeurs par catégorie d'âge

	14 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	Total
Novembre 1954	19.0	16.3	39.1	22.8	100.0
Novembre 1956	20.7	17.8	34.1	23.7	100.0
Novembre 1957	19.2	17.8	37.7	22.6	100.0

chômage récent. Cette analyse pourrait s'effectuer sous plusieurs angles. Tenons-nous en ici à quelques considérations sur la répartition du chômage selon l'âge des personnes affectées. Comme on doit s'y attendre, ce sont les catégories intermédiaires qui fournissent les plus forts contingents de chômeurs:

La répartition paraît assez stable, avec cependant une variation assez sensible dans le cas des personnes de 25 à 44 ans. Naturellement les variations de l'offre de travail peuvent n'être pas les mêmes par catégorie d'âge. Pour avoir une idée plus précise du phénomène, reportons donc les chômeurs de chaque catégorie d'âge, à l'offre de travail émanant de la même catégorie et appelons le résultat un taux de chômage par âge; pour les mois de novembre 1954, 1956 et 1957, on obtient les résultats suivants:

Tableau IV
Taux de chômage par catégorie d'âge

	14 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	Total
Novembre 1954.....	7.9	4.9	3.3	3.3	4.0
Novembre 1956.....	5.0	3.3	1.7	2.0	2.3
Novembre 1957.....	9.9	6.9	4.0	4.0	4.9

Le chômage des jeunes, en 1957, apparaît donc considérable: de l'ordre de 10 p.c., soit un taux exactement deux fois plus important que le taux moyen pour l'ensemble de la population active du pays. Transformés ainsi en pourcentage du taux moyen, les taux ci-dessus donnent les résultats suivants:

Tableau V
Rapport des taux de chômage par âge au taux de chômage moyen

	14 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans
Novembre 1954.....	197.5	122.5	82.5	82.5
Novembre 1956.....	217.0	143.5	74.0	87.0
Novembre 1957.....	202.0	140.8	81.6	81.6

Deux séries de remarques s'imposent à partir de ces quelques données. D'abord, la situation en novembre 1957 se compare étroitement à celle de novembre 1954; en d'autres termes, le chômage étant plus élevé en 1957 qu'en 1954, toutes les catégories de la population participent à peu près également à cette hausse; sauf cependant le cas des personnes de 20 à 24 ans où le taux de chômage en novembre 1957 est proportionnellement beaucoup plus considérable qu'en novembre 1956; par rapport à la récession d'il y a deux ans, c'est donc cette catégorie de la population qui se trouverait particulièrement touchée à l'heure actuelle. Mais si d'autre part on compare la récession actuelle à la période de plein emploi de novembre 1956, on constate que presque tous les taux

COMMENTAIRES

sont différents sauf précisément ceux de la catégorie des travailleurs qui ont de 20 à 24 ans. Pour interpréter ces données, risquons une autre transformation: calculons les taux de chaque catégorie d'âge pour novembre en pourcentage des taux de novembre 1954 et 1956. On obtient les résultats suivants:

Tableau VI
Évolution des taux de chômage par âge

	14 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	Total
Taux de 1957 en p.c. de 1954.....	125	140	121	121	122
Taux de 1957 en p.c. de 1956.....	198	209	235	200	214

L'analogie entre la situation de novembre 1954 et celle de novembre 1957 apparaît maintenant en pleine lumière: pour tous les groupes d'âges, les comparaisons des taux de chômage sont le reflet à peu près exact de la comparaison entre les deux taux généraux, sauf, bien entendu dans le cas des personnes de 20 à 24 ans où la différence entre les deux taux est nettement plus considérable qu'entre les taux généraux. Le caractère nettement plus accentué du chômage actuel viendrait-il d'une incapacité de l'économie nationale à absorber les contingents nouveaux de cette catégorie d'âge? Et ceci pour des raisons de quantité seulement, ou de formation technique? Pour répondre à ces questions il faudrait disposer d'autrement plus de renseignements que nous en avons actuellement.

La comparaison de novembre 1956 à novembre 1957, nous permet de mettre en parallèle une période de plein emploi certain et un début de récession probable. Les résultats de la comparaison diffèrent profondément de ceux que nous venons de commenter. Une seule catégorie d'âge cette fois donne lieu à une différence de taux supérieure à celle que l'on constate en comparant les taux généraux. C'est la catégorie des personnes de 25 à 44 ans, c'est-à-dire celle qui fournit le plus grand nombre des effectifs totaux et celle aussi où se trouve réunie la plus grande partie de

la main-d'œuvre qualifiée, ce qui met en pleine lumière l'effet du fléchissement de la demande globale sur la demande de travail.

Mais parler d'un marché du travail pour l'ensemble du Canada constitue une simplification qui est trop radicale pour ne pas être trompeuse, étant donné les dimensions du pays et son fractionnement en un très grand nombre de marchés locaux. Comment se présente la situation sur ces marchés locaux? Commençons par les grandes régions du pays pour essayer de spécifier ensuite. En novembre 1957, les taux de chômage pour les grandes régions du pays se comparent comme suit aux mêmes mois des années antérieures:

Tableau VII
Taux de chômage par région

Région	1953	1954	1955	1956	1957
Canada	2.8	1.0	2.9	2.3	4.9
Maritimes	4.7	5.1	4.5	4.4	7.5
Québec	3.6	5.2	3.8	2.9	6.0
Ontario	2.0	3.5	2.1	1.7	3.6
Prairies	1.9	2.1	2.6	1.5	3.2
Colombie	3.5	4.5	2.6	2.7	6.4

Tous les taux régionaux sont donc en novembre 1957 largement supérieurs aux taux de novembre 1956 et sensiblement plus élevés aussi qu'à la même époque en 1954. Les Maritimes subissent le poids du chômage avec une intensité particulière, suivies de près d'ailleurs par la Colombie et la province de Québec. Le cas de la Colombie s'explique surtout par la dépression qui sévit depuis quelques mois dans l'industrie du bois. Le cas des Maritimes et celui de la province de Québec paraissent plus «normaux», étant donné ce que l'on sait du marché du travail au Canada: l'affaiblissement de la demande de travail se retrouve partout, mais à des degrés divers, les écarts d'une région à l'autre étant par ailleurs à peu près conformes aux constantes observées depuis une dizaine d'années au moins.

À l'intérieur de chacune de ces grandes régions, la subdivision devient plus difficile. Pour procéder plus avant, abandonnons maintenant le relevé de la main-d'œuvre de l'OFS qui nous a servi jusqu'à maintenant de source de renseignement et reportons-

nous à l'étude publiée chaque mois dans la *Gazette du Travail*. À partir des données fournies par les services de placement, on divise l'ensemble du territoire national en 109 zones ou marchés locaux du travail, qui se répartissent comme suit:

a) région de l'Atlantique.....	21 zones
b) Québec.....	24 "
c) Ontario.....	34 "
d) Prairies.....	20 "
e) Côte du Pacifique.....	10 "

Total..... 109 "

Ces zones sont ensuite classifiées chaque mois en quatre catégories:

- Zone à excédents marqués d'offre de travail,
- Zone à excédents modérés d'offre de travail,
- Zone approximativement en équilibre,
- Zones où sévissent des pénuries de main-d'œuvre.

La répartition de l'ensemble des 109 marchés locaux au premier novembre 1957 se comparait étroitement à la répartition enregistrée à la même époque en 1954.

On remarque cependant à l'examen du détail par région que la côte de l'Atlantique d'une part et l'Ontario d'autre part ne se trouvent pas à l'heure actuelle dans une situation comparable à celle de 1954. Mais comme les deux divergences vont en sens inverse, elles se compensent mutuellement et le résultat total est identique pour les deux années. Dans les Maritimes, en effet, on trouvait en 1954, 10 zones à excédents modérés et 10 en équilibre.

Tableau VIII
État des marchés locaux de la main-d'œuvre

Région	Excédent marqué		Excédent modéré		Équilibre		Pénurie	
	1954	1957	1954	1957	1954	1957	1954	1957
Atlantique.....	1	1	10	15	10	5	0	0
Québec.....	0	1	14	13	10	10	0	0
Ontario.....	2	1	15	10	17	23	0	0
Prairies.....	0	0	1	0	19	20	0	0
Pacifique.....	0	0	4	5	6	5	0	0
	3	3	44	43	62	63	0	0

En 1957, 15 zones donnent lieu à un excédent modéré et 5 seulement se trouvent en équilibre. En Ontario, par contre, il y avait 15 zones à excédents en 1954 et 17 en équilibre, alors qu'en novembre 1957, il n'y aurait encore que 10 zones à excédents, et 23 zones resteraient en équilibre. La situation paraîtrait donc nettement plus défavorable actuellement dans les Maritimes qu'elle ne l'était en 1954, l'inverse prévaudrait en Ontario. Du moins à première vue. En fait si on réunit les renseignements fournis par les taux de chômage par région aux renseignements fournis par les relevés de l'état du marché du travail dans les 109 zones de la *Gazette du Travail*, on en arrive aux conclusions suivantes: par rapport à 1954, dans toutes les provinces le chômage était plus important en 1957 qu'il ne l'était en 1954; à l'intérieur des provinces la répartition géographique du sous-emploi serait à peu près la même, avec cependant une dispersion par zone plus marquée dans les Maritimes et une concentration nettement plus sensible en Ontario.

Pierre HARVEY

Critique d'une étude du marché du miel canadien

Dans une étude sur le marché du miel au Canada¹, M. Marc Horguelin attribue la régression de ce marché, c'est-à-dire la baisse de la production, la disparition des exportations et l'apparition des importations de miel, à divers facteurs conditionnant l'offre de ce produit.

La baisse des rendements des exploitations apicoles est attribuée aux modifications survenues dans le type d'agriculture pratiquée au Canada: «La mécanisation agricole qui accélère le rythme des moissons et prive les abeilles des plantes mellifères qui sont à la base de la production du miel²» et «la spécialisation botanique qui conditionne la production de miel³». Selon l'auteur, la baisse de la production depuis 1939, serait due à la baisse des rendements agricoles, à la baisse relative du prix du miel et à la hausse des coûts de production qui auraient forcé un grand nombre de producteurs à abandonner la production devant la réduction de la marge de profit par livre et la baisse du revenu net qui l'accompagne.

1. Marc Horguelin, «Tendance régressive du marché du miel canadien», *L'Actualité Économique*, XXXIII^e année, octobre-décembre 1957, no 3, pp. 460-471.

2. *Idem*, p. 467.

3. *Idem*, p. 468.